

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT

Le mercredi 21 mai 2025 se tient à 19 h 42 à la salle de conférence de la MRC du Granit, la séance régulière de mai du conseil des maires de la MRC du Granit. Madame la préfet, Monique Phérvong Lenoir, préside la séance. Les maires ci-dessous énumérés participent à la rencontre :

Danièle Provencher	Audet
Gaby Gendron	Frontenac
Michel Ouellet	Lac-Drolet
Julie Morin	Lac-Mégantic
Michel Lamontagne	Lambton
Claude Roy	Marston
Jacques Bergeron	Milan
Daniel Gendron	Nantes
Dominic Boucher Paquette	Notre-Dame-des-Bois
Peter Manning	Piopolis
Guy Brousseau	Saint-Augustin-de-Woburn
Pierre Dumas	Sainte-Cécile-de-Whitton
Denis Poulin	Saint-Ludger
Jeannot Lachance	Saint-Robert-Bellarmin
Suzie Roy	Saint-Romain
France Bisson	Saint-Sébastien
Martine Brouard	Stornoway
Denyse Blanchet	Stratford
Pierre Brosseau	Val-Racine

Étant donné les points à l'ordre du jour, madame Annie Hébert, directrice au développement économique et territorial est présente.

À titre de greffière-trésorière et directrice générale de la MRC, j'agis comme secrétaire de l'assemblée. Madame Sarah Orichefsky m'assiste pour cette tâche.

1.

QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la préfet constate le quorum, souhaite la bienvenue à chacun et procède à l'ouverture de la séance.

2.

ORDRE DU JOUR

Le sujet 9.1 est retiré de l'ordre du jour.

2025-85

ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE l'ordre du jour ci-dessous soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

	Sujets
1	Quorum et ouverture de l'assemblée
2	Ordre du jour
3	Déclaration d'intérêt
4	Période de questions
5	Suivi des réunions et courrier
6	Adoption du procès-verbal de la séance du 16 avril 2025
7	Suivi aux procès-verbaux des dernières rencontres
8	Bons coups
9	Aménagement
9.1	Demande d'exclusion d'une partie du lot 5 687 313, municipalité de Lambton
9.2	Nomination d'un membre sur le comité consultatif agricole
10	Service d'évaluation
10.1	Dépôt des rapports du service d'évaluation
11	Développement économique
11.1	Dépôt de projet – ESD économique
12	Développement social
12.1	Programme de subvention RénoRégion
13	Projets spécifiques
13.1	Dépôt des projets Bains de Nature – 2 ^e appel à projets
13.2	Demande d'appui de la Municipalité de Val-Racine – Dépôt de projet au FRR – volet 4, soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale
13.3	Appel de propositions - Image de marque et site Internet
14	Administration générale
14.1	Comptes à payer
14.2	Remise de la liste des dépenses récurrentes du mois d'avril 2025
14.3	Suivi budgétaire pour la période de janvier à mars de l'année 2025
14.4	Autorisation de participation au projet pilote d'Élections Québec - Bulletin de vote avec la photographie des personnes candidates
14.5	Fonds régions et ruralité

14.6	Ressources humaines
15	Rapports d'activités
15.1	Conseil d'administration de Trans-Autonomie inc.
15.2	Comité 3 MRC – RICEMM
16	Projet éolien
16.1	Projet éolien du Granit, suivi
16.2	Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 5 851 000 \$ qui sera réalisé le 27 juin 2025
16.3	Projet éolien Haute-Chaudière
17	Varia
18	Période de questions
19	Levée de l'assemblée

3.

DÉCLARATION D'INTÉRÊT

Les maires sont invités à déclarer leur intérêt en lien avec les sujets à l'ordre du jour et à en préciser la nature au besoin.

4.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen n'est présent.

5.

SUIVI DES RÉUNIONS ET COURRIER

SUIVI DES RÉUNIONS ET COURRIER

Avril 2025

SUIVI DES RÉUNIONS

Chambre des communes du Canada

- Monsieur Luc Berthold, député de Lac-Mégantic, prend connaissance de la résolution 2025-018, concernant la couverture cellulaire sur le territoire de la MRC du Granit. Il comprend et il confirme l'importance cruciale d'une couverture cellulaire fiable, surtout dans les régions rurales.

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

- La MRC du Granit reçoit l'avenant à l'Entente sectorielle de développement pour la concertation régionale dans la région administrative de l'Estrie signé par toutes les parties.

SUIVI INTERNE (MRC – EDG – ERG)

- Le colloque «Région de Mégantic: vers une région 100 % attractive», tenu le 26 mars à l'initiative de la MRC du Granit et du comité Défi 2025, a réuni plus d'une centaine de participants provenant des milieux municipaux, économiques, communautaires, culturels et éducatifs.

COURRIER

Assemblée nationale du Québec

- Au programme Soutien à l'action bénévole, le projet a été retenu pour du financement.

Cauca

- Entente signée, concernant les services de prise d'appels, entre la MRC du Granit et Cauca.

Centre de services scolaire des Hauts-Cantons

- Invitation à consulter le rapport annuel 2023-2024 du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons.

Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)

- Décision au dossier 447964;
- Rectification de la décision au dossier, 436218;
- Décision au dossier, 447798;
- Orientation préliminaire au dossier, 448685;
- Demande de recommandation au dossier, 449485.

Institut d'administration publique du Québec

- Appel de candidatures pour les Prix d'excellence de l'administration publique du Québec 2025.

Investissement Québec

- Demande d'avis MRC pour une aide financière au dossier : DEPAR72893.
- Demande d'avis MRC pour une Aide financière au dossier : DEPAR72914.
- Demande d'avis MRC pour une Aide financière au dossier : DEPAR72919.
- Demande d'avis MRC pour une aide financière au dossier : DEPAR72939.

Le Chiffonnier

- Résolution 20250317 – autoriser la libération de madame Alexe Côté, membre invitée non votante et d'abolir le poste #7 soit celui du représentant élu du conseil des maires de la MRC.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

- Appel de projets du volet 5 du Programme Innovation bioalimentaire (PIB).

Ministère de la Culture et des Communications

- Convention d'aide financière pour le programme de soutien à la démarche municipalité amie des aînés, volet 1 – soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

- Invitation à la population des municipalités de la zone de surveillance rehaussée à signaler les ratons laveurs, les mouffettes et les renards morts ou qui semblent désorientés, blessés, anormalement agressifs ou paralysés.

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

- Accusé réception du courriel du 26 mars dernier. Celle-ci concernait l'adoption du projet de règlement numéro 2025-09 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé.
- Sondage concernant : le concours de représentants du milieu municipal, les organismes municipaux dans leur engagement dans une démarche de développement durable au bénéfice des communautés.
- Pour le volet : Rayonnement régional du FRR. La Municipalité régionale de comté du Granit bénéficiera d'un montant d'argent qui sera réservé dans le cadre de l'axe Initiatives régionales en innovation territoriale afin de mettre en place des approches novatrices en réponse aux défis du développement territorial dans la région de l'Estrie.
- Pour le volet : Vitalisation – Développement territorial du FRR. La Municipalité régionale de comté du Granit bénéficiera d'une enveloppe monétaire pour les trois prochaines années.
- Pour le volet : Développement territorial du FRR. La Municipalité régionale de comté du Granit bénéficiera d'une enveloppe monétaire pour les trois prochaines années.
- Accusé réception d'une correspondance reçue par courriel. Celles-ci concernent l'adoption des projets des règlements numéro 2025-08 et 2025-10 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé.

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

- Programme d'aménagement durable des forêts 2024-2027 – approbation de la programmation annuelle 2024-2025.

Ministère du Transport et Mobilité durable

- Avis d'entrave concernant la voie de la route 263 à Saint-Romain.
- Le gouvernement du Québec a adopté, le 5 décembre 2024, le Programme de subvention au transport adapté (PSTA) pour les années 2025 à 2027. Dans ce contexte, le ministère des Transports et de la Mobilité durable remettra prochainement à la MRC du Granit, un premier versement provisoire.
- La Direction du transport collectif et actif et la Direction des aides aux municipalités désirent vous informer qu'elles tiendront un atelier sur les modalités 2025-2028 et la démarche pour le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III).
- La Direction du transport collectif et actif et la Direction des aides aux municipalités désirent vous informer qu'elles tiendront un atelier sur les modalités 2025-2028 et la démarche pour le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU).

Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts

- Résolution 053-25 - étalement des droits de mutation - demande à pc solutions – appui.

Municipalité de Nantes

- Résolution 25-04-137 - acquisition d'un logiciel de gestion d'actif.

Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours

- Résolution 2025-03-053 – contestation des coûts d'exploitation du logiciel PG Solutions.

Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban

- Résolution 2025-04-54 - Dénonciation au gouvernement du Québec en lien avec l'absence d'ajustement financier de certains programmes destinés aux municipalités en raison de la situation économique actuelle.

Municipalité de Notre-Dame-des-Bois

- Résolution n° 2025-03-053 Camp de jour – enjeux.
- Résolution n° 2025-04-077 - dénonciation au gouvernement du Québec en lien avec l'absence d'ajustement financier de certains programmes destinés aux municipalités en raison de la situation économique actuelle.
- Résolution n° 2025-04-078 - renforcement de l'économie locale à la suite de l'imposition de tarifs douaniers par le gouvernement américain.

Municipalité de Pointe-Fortune

- Résolution 25-04-42 – Déclaration commune en faveur des personnes en situation d'itinérance, d'exclusion sociale et de pauvreté – appui.

Municipalité de Sainte-Ursule

- Résolution # 2025-04-13 - dénonciation au gouvernement du Québec en lien avec l'absence d'ajustement financier de certains programmes destinés aux municipalités en raison de la situation économique actuelle.

Municipalité de Saint-Damase

- Résolution R 2025-04-83 – Dénonciation au gouvernement du Québec en lien avec l'absence financière de certains programmes destinés aux municipalités, en raison de la situation économique actuelle – appui.

Municipalité de Saint-Ludger

- Résolution 2025-04-126 - gestion des actifs – achat groupe d'une application.

Municipalité de Saint-Télesphore

- Résolution 2025-04-005 – Projet de Loi 93, Loi concernant notamment le transfert de propriété d'un immeuble de la Ville de Blainville.
- Résolution 2025-04-006 – Déclaration commune de faveur des personnes en situation d'itinérance, d'exclusion sociale et de pauvreté – appui.

- Résolution 2025-07-007 – Dénonciation au gouvernement du Québec en lien avec l’absence d’ajustement financier de certains programmes destinés aux municipalités en raison de la situation économique actuelle.

MRC Abitibi

- Résolution AG- 045-03-2025 - élargissement des territoires sous entente de délégation de gestion dans le cadre de la refonte du régime forestier.

MRC Avignon

- Résolution CMRC-2025-04-09-398 - concernant l’abolition du programme RénoRégion – la MRC Avignon demande au gouvernement du Québec de reconsidérer de façon urgente sa décision.

MRC Bécancour

- Résolution 2025-03-56 – contestation de l’avis d’augmentation 2025 de PG Solution inc.

MRC d’Antoine-Labelle

- Résolution MRC-CA - 17170-04-25 - demande au gouvernement du Québec de reconsidérer de façon urgente sa décision d’abolir le programme RénoRégion.

MRC de L’Érable

- Résolution 2025-04-112 - abolition du programme RénoRégion – demande au gouvernement du Québec.
- Résolution 2025-04-132 - MRC d’Abitibi – Projet de loi visant à moderniser le régime forestier québécois – demande d’appui.

MRC des Sources

- Résolution 2025-04-12400 - abolition du programme RénoRégion - la MRC des sources demande au gouvernement du Québec de reconsidérer de façon urgente sa décision.

MRC du Granit

- Résolution 2025-18 - amélioration du déploiement de la couverture cellulaire.
- Résolution 2025-19 - signature de l’avenant de l’entente sectorielle de développement pour la concertation régionale (ESD concertation), entre les neuf MRC de l’Estrie et le ministère des Affaires municipales et de l’Habitation (MAMH).
- Résolution 2025-77 - fin du programme RénoRégion - la MRC du Granit demande au gouvernement du Québec de reconsidérer de façon urgente sa décision.

MRC du Haut-Saint-François

- Résolution 2025-04-886 Abolition du programme RénoRégion – La MRC du Haut-Saint-François demande au gouvernement du Québec de reconsidérer de façon urgente sa décision.

MRC du Rocher-Percé

- Résolution numéro 25-04-058-o - suspension du programme RénoRégion et dénonciation des impacts.

MRC Papineau

- Résolution 2025-04-091 - Fédération québécoise des municipalités (FQM) – abolition du programme RénoRégion de la société d'habitation du Québec (SHQ).
- Résolution 2025-04-090 - municipalité de plaisance – dénonciation au gouvernement du Québec en lien avec l'absence d'ajustement financier de certains programmes destinés aux municipalités en raison de la situation économique actuelle.
- Résolution 2025-04-089 - municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours – BAPE générique sur la filière éolienne.

Nature Action Québec

- Invitation pour participer au Défi Pissenlits 2025.

Sentiers frontaliers

- Remerciements pour l'adoption de la Politique régionale des sentiers pédestres le 19 mars dernier. Madame Monique, présidente et bénévole aux Sentiers frontaliers, est impliquée dans le Comité de pilotage pour la rédaction du Plan directeur qui découle de cette politique.

Tassé Bertrand Barabé

- Mise en demeure de la firme: Tassé Bertrand Barabé au dossier 12145-01, concernant le fractionnement des lots 3 740 017 et 3 740 015 dans la municipalité de Lac-Drolet.

Ville de Beauharnois

- Résolution 2025-04-164 - appui à la Ville de Blainville - Projet de loi 93, Loi concernant notamment le transfert de propriété d'un immeuble de la Ville de Blainville.

Ville de Lac-Mégantic

- Résolution 25-102 – adoption du second projet de règlement no 2025-02 modifiant le règlement de zonage no 1324 concernant la bonification réglementaire 2025.
- Règlement 2025-02 – modifiant le règlement de zonage no 1324 concernant la bonification réglementaire 2025.

Ville de Saint-Bruno-de-Montarville

- Résolution 250415-5 - Camp de jour - Enjeux - Appui à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) dans sa demande d'aide financière à Québec pour soutenir les jeunes handicapés qui fréquentent les camps de jour municipaux.

REVUES

- ACFA Réseaux
- Action Patrimoine
- Actions interculturelles
- AECOM
- AMP Communications
- APSAM
- Archéo-Québec
- Association des réseaux cyclables du Québec (ARCQ)
- Association forestière du sud du Québec
- Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)
- Association québécoise d'urbanisme (AQU)

- Association québécoise Zéro Déchet (AQZD)
- Artefact Urbain
- Association canadienne de Réhabilitation des Sites Dégradés (ACRSD)
- Autorité des marchés publics (AMP)
- B.A.P.E. (Bureau Audiences Publiques Environnement)
- BÂTIVert, de la COMBEQ
- Bulletin des équipes RLS
- Bulletin électronique de la Constellation du Mont-Mégantic
- Bulletin électronique de la FQM
- Bulletin électronique de la Persévérance scolaire en Estrie
- Bulletin électronique de Québec municipal
- Bulletin électronique de Québecvert
- Bulletin électronique du réseau d'information municipale
- Bulletin électronique de l'UMQ
- Bulletin électronique de l'Arbre plus
- Bulletin spécial STRATJ
- Cégep Beauce-Appalaches
- Centre québécois de développement durable (CQDD)
- Centre Universitaire des Appalaches
- Chemin du Québec
- Citoyenneté Jeunesse
- COMBEQ
- Comité de la sécurité publique (Communication Prompt)
- Communications Estrie
- Communication Jean Malo
- Connexion U
- Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF)
- Conseil de la culture de l'Estrie
- Conseil québécois du loisir
- Conseil régional de l'environnement de l'Estrie
- COOP (Université de Sherbrooke)
- Groupe CT - Xerox
- Cyberbulletin@mamh.gouv.qc.ca
- Écho de Frontenac
- Éco Entreprise Québec
- ÉducAffaires Solutions
- Espace OBNL
- Groupe le Point
- Hydro-Québec
- Info-Climat
- Info Express — Amélioration de l'habitat
- Info Lambton
- Infolettre Actions interculturelles
- Infolettre Cameron RH
- Infolettre Consortium
- Infolettre de la Chambre de commerce Région Mégantic
- Infolettre de la Municipalité d'Audet
- Infolettre de la Municipalité de Lac-Drolet
- Infolettre de la Municipalité de Saint-Ludger
- Infolettre de l'innovation et de la transition énergétiques (MRNF)
- Infolettre Défi 2025
- Infolettre Développement durable (CQDD)
- Infolettre Flash – COMBEQ
- Infolettre FQM

- Infolettre MTQ/MTMD
- Infolettre Sécurité incendie
- Infolettre Stratj
- Intergénération Québec
- La Terre de chez nous
- La Tribune
- Le Cantonnier
- Le Magazine Scribe (ADMQ)
- Le Meg
- Le Réflexe
- Le Riverain - Petit lac Lambton
- Les Productions JDO
- Les Coops de l'information
- L'expérience (Consortium)
- LobbYscope
- L'Office québécois de la langue française (OQLF)
- Magazine Constellation du Mont-Mégantic
- Marché municipal
- Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTQ)
- Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie (MCCE)
- Mouvement québécois de la qualité (MQQ)
- Mordicus
- Nature Québec
- Nautisme Québec
- Ouranos
- Partenaires pour la réussite éducative en Estrie
- PGI Pierre Gravel International
- Plan Climat
- Productions Marie Chevrier
- Québecvert
- Quorum
- Réseau Environnement
- RÉUSSIR
- RH Canada-
- Scribe
- SEPAQ
- SNAP Canada/Québec
- SopFeu
- Statistique Canada
- Tournée Escale
- Vecteur environnement
- Vision Santé publique
- Vos nouvelles CNESST
- VVS Express
- Zéro Accident

6.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 AVRIL 2025

2025-86

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 AVRIL 2025

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 16 avril 2025 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.

SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX DES DERNIÈRES SÉANCES

Aucun sujet à traiter.

8.

BONS COUPS

Certains maires mentionnent des bons coups du territoire.

9.

AMÉNAGEMENT

9.1

DEMANDE D'EXCLUSION D'UNE PARTIE DU LOT 5 687 313, MUNICIPALITÉ DE LAMBTON

Ce sujet est retiré de l'ordre du jour.

9.2

NOMINATION D'UN MEMBRE SUR LE COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

2025-87

NOMINATION D'UN MEMBRE SUR LE COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Granit doit constituer un comité consultatif agricole (CCA), et ce, en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole;

CONSIDÉRANT QUE la composition du CCA doit être d'élus.es et d'au moins 50 % de producteurs agricoles;

CONSIDÉRANT QU'un élu a quitté sa fonction et qu'il y a lieu de le remplacer;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE monsieur Claude Roy, maire de la Municipalité de Marston, soit nommé à titre de représentant au comité consultatif agricole (CCA) de la MRC du Granit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.

SERVICE D'ÉVALUATION

10.1

DÉPÔT DES RAPPORTS DU SERVICE D'ÉVALUATION

Les maires ont reçu, il y a quelques jours par courrier électronique, le rapport de tenue à jour mensuel du service d'évaluation. Aucune question n'est posée.

11.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

11.1

DÉPÔT DE PROJET – ESD ÉCONOMIQUE

Madame Annie Hébert mentionne l'opportunité de déposer un projet dans le cadre de l'Entente sectorielle de développement économique visant l'Axe 4 – Diversification des marchés pour les entreprises – et ce, spécifiquement pour les entreprises de la transformation du bois, considérant l'importance de ce secteur d'activité économique pour la région et compte tenu de la vulnérabilité de ces entreprises exportatrices face aux tarifs douaniers. Le projet consiste à accompagner les entreprises dans le but de diversifier leurs marchés faisant suite aux incertitudes géopolitiques de l'administration Trump. La MRC du Granit assumera la coordination avec le partenariat de 5 MRC parties prenantes au projet dont les entreprises sont concernées.

2025-88

APPUI AU PROJET - INNOVATION COLLABORATIVE ET OUVERTURE DE NOUVEAUX MARCHÉS

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de l'entente sectorielle de développement économique, un appel à projets a été lancé par la Table des MRC de l'Estrie auprès des acteurs du milieu, afin de favoriser le développement économique en Estrie;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Granit a déposé un projet visant à soutenir les entreprises en contexte d'incertitude économique liée aux tarifs douaniers, dans leurs efforts de diversification et d'exploration de nouveaux marchés, concordant avec l'axe 4 *Diversification des marchés pour les entreprises*, un des 4 axes prioritaires pour l'appel à projets;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif spécifique du projet est de soutenir les entreprises manufacturières du secteur de la transformation du bois provenant plus spécifiquement de 5 MRC de l'Estrie, soit vingt-cinq entreprises ciblées représentant près de 2 000 emplois directs et considérant l'importance de ce secteur d'activité pour l'économie régionale;

CONSIDÉRANT QUE ce projet est structurant puisqu'il permet de développer une expertise en diversification de marchés auprès des dirigeants d'entreprises, expertise qui subsistera une fois le projet

terminé et également puisqu'il contribue à créer une synergie favorisant l'approvisionnement régional;

CONSIDÉRANT QUE le projet se réalise sur deux années et implique des investissements totaux de 212 565 \$ en frais d'experts conseil/coordination et missions économiques et que le montage financier pour couvrir ces coûts prévoit une aide financière de 150 000 \$ provenant de l'ESD Économique, le reste du financement nécessaire étant une contribution en nature des MRC partenaires;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit appuie le projet *Innovation collaborative et ouverture de nouveaux marchés* déposé dans le cadre de l'entente sectorielle de développement économique de l'Estrie 2024-2029.

QUE madame Sonia Cloutier, directrice générale de la MRC, soit autorisée à signer tout document en lien avec ce projet.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

29 voix représentant 93,56 % de la population ayant **voté pour**
(soit les municipalités de : Audet, Frontenac, Lac-Drolet, Lac-Mégantic, Lambton, Marston, Milan, Notre-Dame-des-Bois, Piopolis, Saint-Augustin-de-Woburn, Sainte-Cécile-de-Whitton, Saint-Ludger, Saint-Robert-Bellarmin, Saint-Romain, Saint-Sébastien, Stornoway, Stratford et Val-Racine)

2 voix représentant 6,44 % de la population ayant **voté contre**
(soit la municipalité de : Nantes)

12.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

12.1

PROGRAMME DE SUBVENTION RÉNORÉGION

Le mois dernier, le conseil des maires de la MRC du Granit, comme plusieurs autres MRC du Québec, ont adopté une résolution demandant au gouvernement du Québec de reconsidérer de façon urgente sa décision de mettre fin au programme de subvention RénoRégion. J'informe les maires que le gouvernement a finalement annoncé qu'il rétablissait le programme.

13.

PROJETS SPÉCIFIQUES

13.1

DÉPÔT DES PROJETS BAINS DE NATURE – 2^E APPEL À PROJETS

2025-89

DÉPÔT DES PROJETS BAINS DE NATURE – 2^E APPEL À PROJETS

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a mis en place le Fonds régions et ruralité (FRR) dans

le cadre du Partenariat 2020-2024 : pour des municipalités et des régions encore plus fortes;

CONSIDÉRANT QUE le projet « La MRC du Granit, bien de nature! » a été approuvé par le MAMH le 4 juillet 2023;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Granit a signé, le 17 août 2023, une entente avec le MAMH dans le cadre du FRR Volet 3 – Signature Innovation;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Granit a reçu des projets dans le cadre de l'appel à projets dont la date limite de dépôt était fixée au 1er mai 2025;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse s'est réuni le 14 mai 2025 pour évaluer les projets soumis;

CONSIDÉRANT QUE le comité directeur – Signature Innovation a recommandé pour approbation l'ensemble des projets ayant obtenu une évaluation conforme du comité d'analyse;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités concernées devront signer un protocole d'entente avant la mise en œuvre de leur projet;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit approuve les projets suivants :

Municipalité mandataire	Description sommaire du projet	Coût total du projet	Subvention FRR Volet 3
Lac-Mégantic	L'espace CITTASLOW, en bord de rivière Chaudière, invite à la détente et à la reconnexion avec la nature. Inspiré du Shinrin-yoku, il offre un parcours sensoriel, un jardin aromatique, un hôtel à insectes et une zone de détente, dans l'esprit du mouvement Cittaslow. Des panneaux expliquent les bienfaits de chaque aménagement.	94 376 \$	50 000 \$
Nantes	Espace de détente conçu par un artisan local en forme de huard, avec un accès central évoquant un bain. Situé sur un quai, il invite à la cueillette et à la dégustation de petits fruits du Québec, tout en offrant un lieu de rassemblement et de repos pour les citoyens.	48 510,36 \$	35 000 \$

<p>Notre-Dame-des-Bois</p>	<p>Le bain forêt revitalisera l'ancien camping municipal en un espace nature quatre saisons, accessible aux amateurs de van life et de plein air. Aménagé en permaculture, il offrira sentiers, stationnement et végétation comestible, au bénéfice de la communauté.</p>	<p>52 732,37 \$</p>	<p>36 619,66 \$</p>
<p>Saint-Robert-Bellarmin</p>	<p>Nous souhaitons recréer une forêt au cœur du village, un lieu immersif et accessible à tous pour se recentrer. En prolongeant un sentier existant, nous y ajouterons arbres, vivaces, fleurs, herbes et aménagements sensoriels pour stimuler les cinq sens et favoriser le bien-être.</p>	<p>160 814,73 \$</p>	<p>50 000 \$</p>
<p>Stornoway</p>	<p>Le comité de Bain de nature souhaite aménager une station immersive au parc de Stornoway, en complément des services existants. Située près de la rivière Felton, cette halte offrira cascade, bassin artisanal, pergola, banc, cadre contemplatif et aménagements sensoriels, pour enrichir l'expérience des randonneurs dans un cadre naturel apaisant.</p>	<p>83 000 \$</p>	<p>50 000 \$</p>

QUE les montants relatifs à ces projets soient pris à même les fonds alloués au budget du FRR Volet 3, conformément aux modalités du protocole d'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.2

DEMANDE D'APPUI DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-RACINE – DÉPÔT DE PROJET AU FRR – VOLET 4, SOUTIEN À LA VITALISATION ET À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE

2025-90

DEMANDE D'APPUI DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-RACINE – DÉPÔT DE PROJET AU FRR – VOLET 4, SOUTIEN À LA VITALISATION ET À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi n° 47, Loi assurant la mise en œuvre de certaines mesures du partenariat 2020-2024 entre le gouvernement du Québec et les municipalités, a été sanctionné par l'Assemblée nationale le 11 décembre 2019, créant le Fonds régions et ruralité (FRR);

CONSIDÉRANT QUE le partenariat 2020-2024 inclut un volet permettant la conclusion d'une entente de vitalisation dans le cadre du Volet 4 – Entente de vitalisation du Fonds régions et ruralité pour renforcer les interventions de la MRC en soutien aux milieux présentant des défis de vitalisation;

CONSIDÉRANT QUE cette entente est destinée aux municipalités de Val-Racine, Piopolis et Stratford;

CONSIDÉRANT QUE ce volet bénéficie d'une enveloppe annuelle de 224 040 \$, pour un total de 448 080 \$ pour la période 2024-2025;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Granit a reçu un projet dans le cadre de l'appel à projets dont la date limite de dépôt était le 20 avril 2025;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse s'est réuni le 29 avril 2025 pour évaluer le projet soumis;

CONSIDÉRANT QUE le comité de vitalisation recommande l'approbation du projet intitulé «Bâtiment sanitaire et d'entreposage» soumis par la municipalité de Val-Racine;

CONSIDÉRANT QUE le comité de vitalisation recommande également l'approbation du projet «Agrandissement du parc et ajout d'un module de jeux» déposé par la municipalité de Val-Racine;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Racine sollicite un financement de 100 000 \$ pour le projet «Bâtiment sanitaire et d'entreposage», ainsi qu'un montant de 26 244,16 \$ pour le projet «Agrandissement du parc et ajout d'un module de jeux»;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité devra signer un protocole d'entente avant la mise en œuvre des projets;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit approuve les projets «Bâtiment sanitaire et d'entreposage» et «Agrandissement du parc et ajout d'un module de jeux» déposés par la municipalité de Val-Racine.

QUE les montants nécessaires à ce projet soient puisés dans les fonds alloués au budget du FRR Volet 4, conformément aux modalités établies dans le protocole d'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.3

APPEL DE PROPOSITIONS – IMAGE DE MARQUE ET SITE INTERNET

Madame Annie Hébert rappelle que dans le cadre du projet Signature innovation, il y a 2 volets, soit les bains de nature et l'attractivité. C'est dans ce contexte que l'avancement des étapes est à celui de développer un site web combinant l'attractivité et y intégrer, par la même occasion, l'image de marque développée dans le cadre de la campagne d'attractivité touristique du « Région de Mégantic ». Elle ajoute que le souhait est d'arrimer et jumeler les différents sites web de la MRC soit : Tourisme région Mégantic et Route des Sommets.

2025-91

APPEL D'OFFRES – ACCOMPAGNEMENT DANS LA DÉMARCHE D'UNE STRATÉGIE ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE – PROJET « SIGNATURE INNOVATION »

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a mis en place le Fonds régions et ruralité (FRR) dans le cadre du *Partenariat 2020-2024 : pour des municipalités et des régions encore plus fortes*;

CONSIDÉRANT QUE le MAMH a octroyé à la MRC du Granit une subvention de 1 116 400 \$ en date du 21 mai 2020;

CONSIDÉRANT QUE le projet Signature comporte deux volets : le réseau de bains de nature et l'attractivité territoriale;

CONSIDÉRANT QUE le volet attractivité territoriale s'inscrit dans les objectifs poursuivis par le comité Région de Mégantic 100 % Attractive, auquel la MRC contribue activement;

CONSIDÉRANT QU'une démarche a été soumise au comité directeur du projet Signature innovation en vue de développer un site web et de créer une nouvelle image de marque;

CONSIDÉRANT QUE le comité directeur recommande de procéder à un appel d'offres afin de retenir les services de deux firmes distinctes, l'une pour la réalisation du site web et l'autre pour le développement de l'image de marque;

CONSIDÉRANT QUE conformément au *Règlement no 2019-08 sur la gestion contractuelle* de la MRC du Granit, la MRC est autorisée à procéder par appel d'offres sur invitation écrite pour l'octroi de contrats à des firmes;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit autorise la MRC à procéder à deux appels d’offres sur invitation écrite, tel que prévu au *Règlement no 2019-08 sur la gestion contractuelle*, afin de retenir les services d’une ou plusieurs firmes pour l’accompagnement dans la réalisation d’une stratégie d’attractivité territoriale dans le cadre du projet Signature innovation.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

14.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

14.1

COMPTES À PAYER

2025-92

COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes a été déposée;

CONSIDÉRANT QUE les maires en ont pris connaissance;

Il est proposé, appuyé et résolu :

De procéder au paiement des :

Comptes à payer :	Avril 2025	117 633,88 \$
-------------------	------------	---------------

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

14.2

REMISE DE LA LISTE DES DÉPENSES RÉCURRENTES DU MOIS D’AVRIL 2025

Les maires ont reçu la liste des dépenses récurrentes du mois d’avril 2025. Aucune question n’est posée.

14.3

SUIVI BUDGÉTAIRE POUR LA PÉRIODE DE JANVIER À MARS DE L’ANNÉE 2025

Les maires ont reçu la liste du suivi budgétaire pour la période de janvier à mars 2025. Aucune question n’est posée.

14.4

AUTORISATION DE PARTICIPATION AU PROJET PILOTE D'ÉLECTIONS QUÉBEC - BULLETIN DE VOTE AVEC LA PHOTOGRAPHIE DES PERSONNES CANDIDATES

2025-93

AUTORISATION DE PARTICIPATION AU PROJET PILOTE D'ÉLECTIONS QUÉBEC - BULLETIN DE VOTE AVEC LA PHOTOGRAPHIE DES PERSONNES CANDIDATES

CONSIDÉRANT QU'Élections Québec a prévu le lancement de certains projets pilotes dans le cadre des élections générales du 2 novembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités ainsi que les MRC sont libres de participer ou non aux projets pilotes;

CONSIDÉRANT QUE l'un d'entre eux consiste à ajouter, sur le bulletin de vote, la photographie des personnes candidates;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Granit élit son préfet au suffrage universel;

CONSIDÉRANT QUE les personnes candidates sont parfois moins connues des électrices et des électeurs et que l'ajout de photographies peut faciliter leur choix en permettant de les reconnaître;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit autorise la MRC du Granit à soumettre sa demande pour participer audit projet pilote en ajoutant, sur le bulletin de vote, la photographie des personnes candidates à la préfecture dans le cadre des élections générales du 2 novembre 2025.

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit autorise la directrice générale et présidente d'élection, madame Sonia Cloutier, à signer tout document afférent.

QU'une copie de la présente résolution soit envoyée à Élections Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.5

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

Les maires ont reçu, par courriel il y a quelques jours, les lettres reçues du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation concernant les sommes octroyées dans les différents volets du Fonds régions et ruralité pour les trois prochaines années. Une rencontre se tiendra avec les maires dans les prochains mois pour discuter du déploiement des sommes.

14.6

RESSOURCES HUMAINES

Les maires ont reçu, par courriel il y a quelques jours, la structure organisationnelle mise à jour.

Je mentionne l'embauche dernièrement de la nouvelle coordonnatrice adjointe SAE, madame Selena Busque et du retour de monsieur Alexis Gagnon à titre de coordonnateur SAE. Madame Andrea Lopicic, conseillère en ressources humaines, est venue rencontrer les mairesses et les maires en atelier de travail pour annoncer son départ dans le cadre d'un changement de carrière.

15.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

15.1

RAPPORT D'ACTIVITÉS – CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TRANS-AUTONOMIE

Les maires ont reçu, il y a quelques jours par courrier électronique, le compte-rendu de la dernière rencontre.

15.2

RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ 3 MRC - RICEMM

Les maires ont reçu, il y a quelques jours par courrier électronique, le compte-rendu de la dernière rencontre ainsi que le bilan du plan d'action 2024-2025.

16.

PROJET ÉOLIEN

16.1

PROJET ÉOLIEN DU GRANIT, SUIVI

Le rapport du mois de mars 2025 ainsi que le rapport du 1^{er} trimestre de 2025 ont été transmis aux maires par courriel il y a quelques jours.

16.2

RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR OBLIGATIONS AU MONTANT DE 5 851 000 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 27 JUIN 2025

2025-94

RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR OBLIGATIONS AU MONTANT DE 5 851 000 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 27 JUIN 2025

CONSIDÉRANT QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité régionale de comté du Granit souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par

échéance, pour un montant total de 5 851 000 \$ qui sera réalisé le 27 juin 2025, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2015-06	5 851 000 \$

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence;

CONSIDÉRANT QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour le règlement d'emprunt numéro 2015-06, la Municipalité régionale de comté du Granit souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par obligations, conformément à ce qui suit :

1. les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 27 juin 2025;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 27 juin et le 27 décembre de chaque année;
3. les obligations ne seront pas rachetables par anticipation ; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7);
4. les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le (la) greffier(ère)-trésorier(ère) ou trésorier(ère) à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;
7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

C.D. DE LAC - MEGANTIC - LE GRANIT
4749, RUE LAVAL
LAC MEGANTIC, QC
G6B 1C8

8. Que les obligations soient signées par le (la) maire et le (la) greffier(ère)-trésorier(ère) ou trésorier(ère). La Municipalité régionale de comté du Granit, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées ;

QU'en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2031 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 2015-06 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 27 juin 2025), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES PERSONNES HABLES À VOTER

16.3

PROJET ÉOLIEN HAUTE-CHAUDIÈRE

Une mise à jour de l'avancement du projet a été faite.

17.

VARIA

Aucun sujet à traiter.

18.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen n'est présent.

19.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2025-95

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE la séance du conseil des maires du 21 mai 2025 soit levée, il est 20 h 46.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monique Phérvong Lenoir
Préfet

Sonia Cloutier
Greffière-trésorière
Directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, greffière-trésorière de la Municipalité Régionale de Comté du Granit, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou aux surplus de la MRC, pour les dépenses votées à la séance du conseil des maires de ce 21 mai 2025, et ce pour les résolutions 2025-89, 2025-90, 2025-92 et 2025-94.

Sonia Cloutier
Directrice générale
Greffière-trésorière